



22 novembre 2021

Communiqué de presse

Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise du 9 novembre 2021

Le 9 novembre dernier s'est réuni à Frontenex, en présence du préfet, le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise présidé par Alain Emprin, président par intérim, et vice-président de la communauté de communes de Haute Tarentaise. L'ancienne présidente Rozenn Hars avait quitté ses fonctions en juillet. Ce 9 novembre était pour les administrateurs le dernier jour de leur mandat pour ce conseil installé il y a 6 ans.

L'un des sujets principaux était la validation du budget rectificatif 2021 et du budget initial 2022. Grâce au plan France Relance, ce dernier est en augmentation de 6 %. À noter également une augmentation d'un équivalent-temps-plein (etp) du plafond d'emploi de l'établissement, soit 70,3 etp au total, à la suite d'une décision du Gouvernement annoncée lors du Congrès de l'UICN, début septembre, à Marseille

Deux documents importants issus des chantiers du protocole « Bien Vivre Ensemble en Vanoise » associant élus et acteurs socio-professionnels du territoire, ont été également votés par le conseil :

- le projet de plan de communication 2022-2024 envers les habitants et acteurs du territoire, dans la continuité du plan 2019-2020, avec l'objectif d'entretenir un lien régulier et de développer la proximité entre le Parc et les habitants.
- le projet de stratégie tourisme 2022-2024, qui fait suite à la stratégie 2018-2020, visant également à articuler de manière optimale les missions du Parc de protection, de développement durable, d'accueil et de sensibilisation des publics à la préservation de l'environnement.

La présentation du bilan de la fréquentation de l'été 2021 a fait état d'une situation satisfaisante, malgré la météo maussade, le passe sanitaire et la (quasi-)absence de touristes étrangers. La présence de primo-accédants à la montagne s'est à nouveau confirmée avec une forte demande de randonnées faciles et accessibles.





© Parc national de la Vanoise - GOTTI Christophe

Un état d'avancement a été fait sur la mise en œuvre du programme européen POIA Birdski, notamment les actions de visualisation des câbles des remontées mécaniques et d'aménagement de zones de tranquillité pour les oiseaux, en partenariat avec des domaines skiables de Tarentaise et de Maurienne.

Un autre point a été consacré à l'adhésion triennale à la Charte. Les communes de Peisey-Nancroix et Les Belleville restent adhérentes à la Charte et il n'a pas été reçu de nouvelle demande d'adhésion.

Le 9 décembre prochain, à Saint-Pierre d'Albigny, une nouvelle séance du conseil d'administration sera consacrée à l'installation des nouveaux administrateurs, soit 42 membres dont 18 représentants des collectivités territoriales.

Les administrateurs procéderont à l'élection de la nouvelle présidence et vice-présidence du conseil, ainsi qu'à l'élection des membres du bureau, qui tous siégeront pour 6 ans, jusqu'en 2027.

